

## REGLEMENT - Raid des Conquérants 2019

### ARTICLE 1 : Dates

La 11<sup>ème</sup> édition du **Raid des Conquérants**, rando raid multisports de nature par équipe non compétitif de loisir, est organisé par le Comité Régional UFOLEP de Normandie le samedi 25 mai 2019. Le raid est une succession d'activités avec des modes d'orientation différents.

### ARTICLE 2 : Programme

Cinq versions différentes non compétitives, de loisirs, sont organisées. Les distances indiquées sont les distances cumulées par activité tout au long du Raid (*le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ensemble des parcours et des activités*) :

- RAID JEUNE 8/9 ans : formule par équipe jusqu'à 3 jeunes accompagnés d'un adulte, parcours d'une distance totale environ de 15 km.
- RAID JEUNE 10/11 ans : formule par équipe jusqu'à 3 jeunes accompagnés d'un adulte, parcours d'une distance totale environ de 18 km.
- RAID JEUNE 12/15 ans : formule par équipe jusqu'à 3 jeunes accompagnés d'un adulte, parcours d'une distance totale environ de 24 km.
- RAID SPORT ADAPTE : formule par équipe jusqu'à 3 personnes accompagnées d'un adulte ou d'un éducateur pour les personnes (jeunes et adultes) présentant des déficiences mentales et intellectuelles légères associées à des troubles du comportement et de la personnalité (parcours d'une distance totale environ de 15, 18 ou 24 km, au choix en fonction des âges et des capacités).
- RAID LOISIR DECOUVERTE : formule par équipe de 2 ou 4 personnes à partir de 16 ans avec au moins un adulte, parcours d'une distance totale environ de 24 km.

Toutes ces versions comportent des parcours V.T.T. avec différentes formes d'orientation, des courses et des jeux d'orientation pédestre, une ou deux épreuves de tir, un parcours de canoë et des activités surprises supplémentaires.

### ARTICLE 3 : Horaires

Samedi 25 mai 2019 :

- A partir de 9h30 : accueil des équipes à la forêt de Grimbosq, parking Cimetière des Animaux Chapelle Saint Anne.
- 10h00 : briefing obligatoire et départ de la version Loisir Découverte
- 10h30 : briefing obligatoire et départ de la version Jeune 12/15 ans
- 11h00 : briefing obligatoire et départ des versions Jeune 10/11 ans et 8/9 ans
- 16h30 – 17h30 : Retour des équipes et fin des activités, goûter et pot de l'amitié.

### ARTICLE 4 : Les équipes et le règlement

Chaque équipe est composée de 2, 3 ou 4 personnes (licenciées ou non), en fonction de la version.

Le nombre d'équipes est limité à 100 au total. Le comité d'organisation se laisse le droit d'augmenter ou de réduire le nombre d'équipes.

Chaque participant doit respecter les directives et les règles de sécurité fixées par les organisateurs : savoir nager, porter le casque V.T.T. pendant toutes les activités ainsi que le gilet de sauvetage pendant l'épreuve de canoë.

Chaque équipe est sous sa propre responsabilité et doit donc respecter le code de la route. L'organisateur n'est pas responsable des participants enfreignant la loi. Toute équipe ne respectant pas ces obligations sera automatiquement exclue de l'organisation. Le départ de chaque équipe sur l'ensemble des parcours, des activités et des versions se fait équipe complète !

### ARTICLE 5 : Pointage des balises d'orientation et règlement sportif

La 11<sup>ème</sup> édition du Raid des Conquérants n'est pas une compétition, ni une course. Donc aucun classement ne sera établi à l'arrivée en fonction du temps d'exécution du parcours. Le pointage des balises d'orientation est réalisé uniquement pour savoir si les participants sont bien passés par les chemins souhaités en fonction des indications données (orientation). Ces balises servent aussi de support pour les jeux d'orientation.

## ARTICLE 6 : Causes d'exclusion

Non-respect de la nature, mauvaise gestion de ses déchets, comportement antisportif, non-respect des organisateurs, non-respect des épreuves et du règlement, non-respect du code de la route, abandon (prévenir l'organisateur en cas de problème, un numéro d'urgence sera communiqué).

## ARTICLE 7 : Matériel

### Obligatoire pour toutes les versions :

- Un casque de V.T.T. par équipier à conserver **impérativement** sur vous tout au long de la manifestation.
- Un stylo ou crayon à papier.
- Pour l'activité canoë seul le matériel fourni par l'organisation ou son prestataire pourra être utilisé.
- Un V.T.T. en bon état par équipier ou tandem avec un kit de réparation.
- Une couverture de survie.
- Un téléphone mobile.
- Une montre.
- Une boussole.
- Un compteur vélo.
- Une paire de chaussures tout terrain (leur transport est à la charge des concurrents pendant l'épreuve).

### Conseillés

- Un support carte V.T.T.
- Des affaires de rechange.

## ARTICLE 8 : Droit d'image

L'organisateur et ses partenaires se réservent le droit de publier tout film ou photo se rapportant à la manifestation ou à ses participants. Si vous vous y opposez, vous devez le déclarer à l'organisateur.

## ARTICLE 9 : Récompenses

La 11<sup>ème</sup> édition du Raid des Conquérants, n'étant pas une compétition, mais bien une rando raid loisir sans classement, le comité n'organiserait pas de cérémonie de récompenses.

Néanmoins, tous les participants recevront un cadeau souvenir du raid. De plus en fonction des lots offerts par nos partenaires, un tirage au sort pourra avoir lieu.

## ARTICLE 10 : Inscription au Raid (Avant le 15/05/2019)

Les inscriptions doivent se faire grâce au formulaire en ligne dont le lien se trouve sur le site du comité régional UFOLEP Normandie :

<http://cr.ufolep.org/bassenormandie>

Suite à l'envoi de ce formulaire, vous recevrez un mail de confirmation. Afin de valider votre inscription, il est obligatoire de transmettre au comité les documents suivants :

- Pour les mineurs, l'attestation parentale ainsi que le test d'aisance aquatique pour le canoë (ou le brevet de 25m natation ou le test anti-panique).
- Fournir un certificat médical de moins d'un an, attestant de la non contre-indication à la pratique des raids multisports ou avec les activités VTT, canoë et course à pied ou la pratique du sport à l'exclusion des disciplines sportives qui présentent des contraintes particulières au sens de l'article L 231-2-3 du code du sport. Pour les licenciés : fournir la photocopie de licence Triathlon ou UFOLEP avec les mentions des activités sportives (VTT, course à pied, canoë) du Raid ou avec la mention Raid multisports.
- Pour bénéficier du tarif spécial UFOLEP, fournir la copie de la licence UFOLEP, peu importe l'activité sportive.

Cas particulier des associations USEP : le comité USEP du Calvados centralisera les inscriptions sur les versions Jeunes et pour les écoles USEP, la licence USEP est obligatoire.



- Chèque correspondant aux frais d'inscription par personne :

- o Raids Jeunes 8/9 ans, 10/11 ans, 12/15 ans : 8 euros par jeune (6 euros pour les licenciés UFOLEP, gratuit pour les accompagnateurs ou éducateur). *Le soutien du Conseil Départemental du Calvados pour les raids du département, nous permet de proposer un tarif réduit sur les versions jeunes du samedi (versions Robert II de Normandie) et la gratuité pour l'adulte accompagnateur.*
- o Raid Sport Adapté : 8 euros par participant (6 euros pour les licenciés UFOLEP, gratuit pour les accompagnateurs ou éducateur).
- o Raid Loisir Découverte (à partir de 16 ans avec au moins un adulte) : 12 euros par personne (10 euros pour les licenciés UFOLEP).

*Aucun remboursement ne sera effectué pour les annulations faites après le 15 mai 2019.*

#### **L'inscription comprend :**

Le matériel fourni par l'organisateur (canoë, gilets de sauvetage, pagaies, tir, chasubles, pochette porte documents, matériel de pointage). Les ravitaillements et à l'arrivée un goûter et le pot de l'amitié. Un cadeau souvenir.

***Un raid multisport, même en loisir non compétitif, peut comporter certains risques pour votre santé. En raison de la physionomie du parcours (terrain très escarpé, chemins étroits), l'accès des secours peut s'avérer difficile. Aussi, dans votre intérêt, nous vous recommandons d'être prudents. Des équipes de secouristes diplômés seront présents pendant le déroulement des activités.***

***L'inscription implique l'acceptation du présent règlement.***

Fédération sportive de

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire